

**SERVICE D'INVESTIGATION  
D'ORIENTATION ET D'ACTION  
EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT  
« SIOAE 75 »**



***RAPPORT D'ACTIVITE***

*2*

*0*

*1*

*7*

**SERVICE D'INVESTIGATION D'ORIENTATION ET D'ACTION EDUCATIVE EN  
MILIEU OUVERT  
« SIOAE 75 »**

---

**CONTACT :**

**ACCES :**

Adresse : Espace Pierre Baldini 6/8, rue Eugène Varlin 75010 PARIS Téléphone : 01.40.34.93.21 Télécopie : 01.40.34.61.81 e-mail : sioae75@avvej.asso.fr	<b>METRO</b> : Lignes 4/5/7 Stations : Gare de l'Est ou Château-Landon <b>RER</b> : Magenta <b>AUTOBUS</b> : 26/46/54 Arrêt : Château- Landon
--	---

---

**ACCUEIL :**

Filles et garçons mineurs sur décision des Juges pour Enfants de Paris.

Effectif habilité :

- 178 mesures annuelles d'A.E.M.O.

---

**MISSION :**

Les mesures d'A.E.M.O. (Action Educative en Milieu Ouvert) constituent un accompagnement éducatif pour des enfants mineurs demeurant dans leur famille mais pour lesquels des éléments de danger ont justifié l'ouverture d'une procédure d'assistance éducative visant à assurer leur protection.

Ces mesures sont financées par le département de Paris.

Le service est habilité à intervenir sur l'ensemble des arrondissements de Paris.

Le service d'AEMO développe plusieurs modalités d'intervention :

- Les entretiens au Service,
- Les visites à domicile,
- Les contacts avec les partenaires,
- Les accompagnements des jeunes et de leurs familles,
- Les activités collectives de loisirs,
- Les bilans et la rééducation orthophonique.

---

**AGREMENTS - HABILITATION :**

- Justice
- Aide Sociale à l'Enfance

---

**STRUCTURE : AVVEJ SIOAE 75**

Direction : Alexandra KARMANN  
Chef de service : Brigitte DECROIX

Effectif :

6 éducateurs,  
3 assistantes sociales,  
3 psychologues,  
1 psychiatre,  
1 orthophoniste,  
1 secrétaire,  
1 comptable,  
1 agent de service.

TOTAL DES ETP : 14,344 ETP

## 2017, une année de changements

Alexandra KARMANN, Directrice

---

### **L'activité :**

L'année 2017 a confirmé une nouvelle fois la reconnaissance de ce service d'AEMO parisien auprès des Juges pour Enfants du Tribunal. Notre service travaille avec tous les secteurs de Paris même si les deux secteurs du 18<sup>ème</sup> (B et C) représentent 32% des mesures du service.

Depuis maintenant plus de 3 ans, notre activité est assez soutenue, en effet le service dégage un taux d'activité en moyenne de 102%. C'est une belle reconnaissance du travail fourni par l'équipe pluridisciplinaire depuis plusieurs années.

Outre le suivi individuel des mesures éducatives réalisé par chaque référent travailleur social, le service a poursuivi la mise en place d'actions collectives.

***Plusieurs actions sont développées à la fin de ce rapport d'activité par les professionnels qui les animent.***

### **Les mouvements au niveau du personnel :**

Cette année 2017 a été marquée par un changement de direction. La Directrice du service est partie à la retraite après sept années passées au SIOAE 75. L'équipe a patienté quelques mois avec un intérim de direction puis la nouvelle directrice a pris ses fonctions en fin d'année. Le psychiatre a également pris sa retraite après six années passées au service, suivi de près par un des trois psychologues du service, parti lui aussi en retraite. Un psychologue intégrera l'équipe début 2018.

### **Regards sur les mesures :**

En 2017, la tranche d'âge des enfants est répartie de manière équilibrée. Cette variété des publics pris en charge est une richesse dans le travail éducatif et clinique. Les jeunes enfants (0 à 2 ans) représentent une part plus faible avec 7% de notre activité.

Plus de la moitié des signalements émanent du service social scolaire, ce qui représente une part majoritaire des situations qui aboutiront à une décision d'AEMO par le Juge des Enfants. Le service social de secteur est également fréquemment amené à effectuer des signalements à la CRIP.

Les principales problématiques signalées sont :

- les défaillances parentales/carences éducatives,
- les conflits de couple/violences familiales ou conjugales,
- la pathologie psychique d'un des parents et les difficultés scolaires.

La majorité des enfants vivent dans le cadre d'une famille monoparentale (avec leur mère).

La mesure éducative dure en moyenne entre un et deux ans. Par conséquent, un grand nombre de mesures ont été renouvelées en 2017, cette préconisation de renouvellement étant très régulièrement suivie par le Juge des Enfants. La question du placement s'avère plus délicate. Sur 15% de demandes de placement effectuées par notre service, seulement 5% des placements ont été effectifs. Cet écart entre la préconisation et la décision du magistrat peut s'expliquer par une préférence donnée à la prolongation d'une mesure d'AEMO et par une difficulté à trouver des lieux pour accueillir des jeunes avec des problématiques parfois complexes.

### **La formation :**

Pour comprendre et répondre au mieux aux problématiques rencontrées, les actions de formation en interne restent un axe de travail privilégié. Mr Isam Idris, psycho-anthropologue, est intervenu dans le cadre d'une journée sur une « Introduction à l'approche transculturelle ». Cette approche nous apporte de nouvelles pistes de réponses face aux problématiques des familles migrantes. Cette formation sera poursuivie sur l'année 2018.

De plus, l'analyse de la pratique, après une interruption de plusieurs mois dû à un arrêt de l'intervenant, a pu se remettre en route avec une nouvelle professionnelle en fin d'année. La chef de service a également pu bénéficier d'un espace d'analyse de la pratique, en lien avec les chefs de services et directeurs adjoints de l'AVVEJ.

### **Perspectives de travail pour l'AEMO**

Les statistiques recueillies sur cette année 2017 relèvent que 26% des jeunes sont âgés entre 14 et 18 ans. Cette représentativité importante des adolescents nous amène à devoir interroger la question de la majorité et du devenir de ces jeunes suivis en protection de l'enfance. L'an dernier, 14 jeunes ont atteint leur majorité. Pour 4 d'entre eux, un suivi après majorité ne semblait pas nécessaire. 70% de ces jeunes nécessitent une suite de prise en charge éducative, sans que cela soit envisageable dans le cadre d'un Contrat Jeune Majeur (CJM), compte-tenu des critères d'accès fixés, assez éloignés du public suivi en AEMO (projet scolaire ou d'insertion- autonomie- motivation, anticipation de la demande quasiment un an avant la date de majorité).

Sur 2017, seuls trois d'entre eux ont pu bénéficier d'un CJM, deux étaient placés avant les 18 ans donc, de fait, le CJM a suivi. Un a été pris en charge par la PJJ.

Nous constatons que seul un placement avant majorité garantit que le jeune soit pris en charge. Pour les jeunes qui arrivent à majorité sans placement ni CJM enclenché, nous sommes confrontés à des situations dramatiques où la rupture du lien éducatif compromet toute alternative de projection possible pour un jeune fragile.

## **Un dispositif novateur, les entretiens familiaux**

Nadia LESCURE, Elise ROSE- MAILLOT et Pascale GUILLE (Educatrices spécialisées et psychologue)

---

Notre service a ouvert depuis janvier 2016 un dispositif d'entretiens familiaux une fois par mois, le samedi matin.

L'équipe de ce dispositif est constituée de trois professionnelles du service :

Une psychologue formée aux entretiens familiaux et à la thérapie familiale psychanalytique auprès de la STFPIF et deux éducatrices spécialisées qui se forment aux entretiens familiaux systémiques auprès du CECCOF depuis novembre 2016. Une supervision spécifique est effective depuis 2017 et intervient tous les deux mois, assurée par une psychologue clinicienne, ayant l'expérience du travail familial groupal. Les familles sont orientées sur ce dispositif après réflexion et proposition en équipe pluridisciplinaire. Il s'agit de problématiques familiales pour lesquelles une approche groupale apparaît pertinente : indifférenciation familiale, fortes angoisses de séparation, conflits récurrents, absence de communication, problématiques inter ou transgénérationnelles...

Ce dispositif propose à des familles suivies dans le cadre de l'AEMO des entretiens une fois par mois le samedi matin. Une psychologue et une éducatrice (non référentes sur la

mesure d'assistance éducative) reçoivent conjointement la famille dans une salle d'entretiens du service d'AEMO du SIOAE75 de l'AVVEJ.

D'emblée, il est demandé à la famille une mobilisation sur trois rendez-vous dont les dates lui sont communiquées. Ces rencontres peuvent être renouvelées après réflexion en équipe et avec les familles.

Le dispositif des entretiens familiaux du samedi matin commence à être identifié par le Tribunal pour Enfants de Paris : des magistrats l'ont inscrit dans leur jugement comme l'un des axes de travail de renouvellement d'AEMO.

Sur l'année 2017, il y a eu 10 ouvertures le samedi matin : 5 familles ont été orientées, 2 ont été reçues de façon effective dont l'une tout au long de l'année et l'autre sur 4 entretiens.

Pour exemple, David, 15 ans, est suivi en AEMO depuis quatre ans ; il est également suivi en scolarité adaptée par un SESSAD. David a perdu sa mère lorsqu'il avait un an et a été élevé par son père, Monsieur A., et sa tante maternelle, Madame T. Il existait des résistances importantes de la part du père et de la tante pour évoquer l'histoire familiale avec David. Les conflits entre Madame T. et Monsieur A. déjà présents se sont cristallisés autour de la demande de Madame T. d'une reconnaissance plus officielle de sa place auprès de David. Ces difficultés familiales n'ont pas pu être traitées jusque-là par les différents intervenants. C'est à l'occasion d'une recomposition familiale : de la naissance du bébé de Madame T. et de son nouveau compagnon, et du renouvellement d'AEMO qu'ont été proposés à la famille des temps d'entretiens avec les trois membres de la famille : David, Monsieur A et Madame T. autour des places, des rôles de chacun et de la communication intrafamiliale.

Si Monsieur A. n'est venu qu'au premier entretien, les entretiens suivants avec Mme T. et David ont permis de questionner certains passages à l'acte délinquants de David, d'aborder (avec la naissance du bébé) les premières années de David et sa place aussi dans sa filiation maternelle et ses origines. David et Madame T. se sont saisis de cet espace pour mettre des mots ensemble et avec nous sur certains « trous » de leur histoire et de leurs racines au grand étonnement et intérêt de cet adolescent.

Nous souhaitons poursuivre cette approche familiale groupale formalisée dans ce dispositif ; elle permet un abord différent et complémentaire dans l'exercice des mesures d'AEMO avec un éclairage sur le fonctionnement et les relations familiales et dans certaines situations bloquées de relancer une nouvelle dynamique de prise en charge au bénéfice de l'enfant.

## **L'ouverture vers l'extérieur et les sorties culturelles : toujours un point d'honneur au SIOAE 75 !**

Fabienne BLADIE (Assistante sociale)

---

L'année 2017 a été marquée par plusieurs événements importants en ce qui concerne l'ouverture vers l'extérieur et les sorties culturelles.

Dans un premier temps, il faut noter l'éducatrice spécialisée et l'assistante sociale ont préféré « ouvrir » l'atelier pâtisserie qui se tenait dans les locaux du SIOAE 75 et pratiquer cette activité dans des locaux différents. Ainsi, 6 jeunes ont pu bénéficier d'ateliers dans un lieu privatisé dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement, à « l'Annexe Kangourou ».

Un espace agréable, design, avec du matériel et surtout une cheffe pâtissière qui sait se mettre à la portée des jeunes. Ainsi, ils ont pu profiter d'un cadre qui se prête totalement à la création culinaire mais également d'un contact privilégié avec une cheffe. Chaque jeune a pu créer sur place, bénéficier d'une écoute particulière, mais également partager autour d'un temps de dégustation des pâtisseries. Ils ont pu ramener à leur domicile et ainsi montrer, et offrir à leur famille.

***Sortir favorise les rencontres et les échanges et parfois suscite des vocations :***

Ils ont également pu échanger sur les formations professionnelles en pâtisserie avec la cheffe. C'est ainsi qu'un jeune très motivé a été orienté vers un restaurant parisien pour son stage et qu'il est maintenant dans une grande école de cuisine. Ce partenariat est important et nous permet d'ouvrir des portes aux jeunes que nous avons en charge en AEMO.

Bien souvent, les jeunes qui ont participé à cet atelier avec le chef ont refait à leur domicile ce qu'ils avaient confectionné.

Cet atelier pâtisserie a un effet de re-socialisation et de re-narcissisation important grâce aux interactions du groupe et à l'échange différent jeunes-éducateurs. Il est également un réel temps de plaisir partagé pour chacun des participants, jeunes et travailleurs sociaux.

Dans le cadre de l'atelier pâtisserie également, une sortie au Musée du Chocolat « CHOCO-STORY » dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement a eu lieu en février 2017. Ce lieu est dédié à l'origine, à la production et la consommation du chocolat au moyen d'une collection d'un millier d'objets.

Trois travailleurs sociaux ont pris en charge un groupe de 8 jeunes. Après avoir visité le Musée de manière ludique à l'aide de livrets jeux adaptés à l'âge de chacun, ils ont pu bénéficier d'un temps d'atelier avec un meilleur ouvrier de France Chocolatier et fabriquer eux-mêmes des chocolats. De même que, lors de la rencontre avec un chef pâtissier, la rencontre avec ce dernier a suscité des questions sur sa formation professionnelle.

Cette sortie a pu permettre, sous un aspect ludique « d'apprendre » et de « faire ensemble ». En effet c'est aussi cela que permet la sortie, de faire ensemble, de vivre ensemble, autre chose, de prendre du plaisir dans un autre cadre que celui de l'entretien habituel en AEMO.

**Le SIOAE 75 utilise comme outil de médiation les sorties culturelles avec les jeunes :**

Une sortie théâtre en soirée a été réalisée au Théâtre de Saint-Ouen en mai 2017. Trois jeunes âgés de 12 à 15 ans ont pu bénéficier d'une joute théâtrale écrite par le rappeur Kery James. Deux visions de la banlieue, apparemment contradictoires. Une vision galvanisante et percutante des questions de responsabilité et de citoyenneté. « A Vif » est une pièce citoyenne qui plaide avant tout la nécessité du dialogue. Les deux orateurs, en boxant avec les mots, citations, métaphores et autres déclarations prennent la défense des banlieues. L'un refuse la victimisation, l'autre dénonce certains dysfonctionnements.

Kery James, le rappeur, est bien connu des jeunes que nous suivons en AEMO. Il a également fondé une association ACES (Apprendre, Comprendre Entreprenre et Servir). Il place l'école au cœur de l'émancipation citoyenne.

Les jeunes qui ont participé ont pu évoquer et échanger avec nous suite à la pièce sur leurs impressions, leurs vécus. Ils ont apprécié non seulement la qualité de ce spectacle mais la possibilité pour eux d'avoir pu sortir en soirée.

***L'éducation à l'art, à l'histoire, au patrimoine et à l'environnement est indispensable et essentielle à la formation des citoyens de demain :***

La sortie culturelle permet de travailler autrement en AEMO judiciaire, de tisser des liens différents avec le jeune autour de sa prise en charge, de travailler autour de la renarcissisation et également de travailler autour de l'échec scolaire avec lui et sa famille. Une sortie a été effectuée par deux assistantes sociales à l'**Opéra Garnier** en juin 2017. Nous souhaitons accompagner les jeunes d'un service d'AEMO vers ce lieu prestigieux et vers lequel ils ne se seraient peut-être pas spontanément tournés. Pour faciliter la visite à nos 6 jeunes, nous avons fait appel à une association, « Paris d'Enfants », et avons une guide adaptée au jeune public. Nous étions inclus dans un groupe avec des parents et des enfants qui venaient également visiter l'Opéra Garnier. Chaque enfant a pu bénéficier d'un livret jeu, qu'il a choisi ou pas de remplir au cours de la visite.

A l'issue de la visite, un temps de goûter est organisé avant le retour au service. Les jeunes ont porté de l'intérêt à cette sortie.

Une sortie a également été organisée par une assistante sociale et une stagiaire du service au Théâtre Mouffetard. Le spectacle de marionnettes, « Du vent dans la tête », a permis aux familles de créer du lien et d'échanger sur la thématique du voyage. Expérience à renouveler!

## **Une nouvelle activité en 2017 : et si on jouait ?**

Agathe DUHAMEL et Elise ROSE- MAILLOT (Educatrices spécialisées)

---

Nous avons fait le choix d'organiser un atelier « théâtre d'improvisation » au sein du service éducatif judiciaire du SIOAE 75, destiné aux jeunes accompagnés dans le cadre d'une mesure éducative. Cet atelier s'adresse à des collégiens volontaires, âgés entre 12 et 15 ans.

Cette médiation artistique se déroule en présence de deux éducatrices ainsi que d'une professionnelle du théâtre connaissant les fragilités du public accompagné.

### **Objectifs**

Les techniques théâtrales visent à travailler avec les jeunes l'appropriation de leur corps, l'expression verbale et non verbale, deux facteurs de réussite à leur insertion sociale et professionnelle.

Le théâtre permet également d'acquérir des facultés spécifiques telles que la mémorisation, l'organisation spatiale et temporelle, ainsi que de développer l'imaginaire. Par cette médiation, nous souhaitons travailler sur les habiletés sociales mais également plus largement sur la socialisation. En effet, dans le cadre de ce type d'atelier, le respect et la prise en compte de l'autre sont indispensables à la bonne dynamique de groupe. L'écoute de soi et des autres est présente tout au long des séances.

L'approche théâtrale permet également de travailler sur la valorisation de chacun des acteurs donc sur la confiance et l'estime de soi et introduit l'idée de lâcher prise.

En 2017, entre le mois d'avril et le mois de juin, nous avons mis en place cet atelier à titre expérimental. C'est bien la réussite de cette expérience qui nous pousse aujourd'hui à la renouveler. En effet, sur les trois séances animées, le nombre de



participants escomptés (6 jeunes pour 3 encadrants) n'a pas été atteint. Cependant, la dynamique ne s'en est pas trouvée impactée. Les 5 jeunes ayant participé par rotation à cet atelier ont sollicité son renouvellement. Cet espace offre aux éducateurs un temps de rencontre et d'échange très différent des entretiens individuels ou familiaux habituellement menés dans le cadre de nos interventions, mais également une observation et une approche clinique complémentaire.

Pour exemple, Omar est âgé de 13 ans, toujours volontaire pour intégrer les activités proposées par le service. Au sein de l'atelier, Omar se fait remarquer par la violence qu'il joue dans ses improvisations : soit il est acteur de la violence, soit il demande à être victime. De même, une sexualisation systématique de ses improvisations a été constatée. En effet, il demande à jouer des femmes ou des travestis, allant jusqu'à demander des accessoires supplémentaires pour compléter son personnage. Il apparaît évident que Omar « rejoue » quelque chose de sa problématique individuelle et familiale, notamment au sujet d'abus sexuels. Il nous montre à quel point il peut être envahi par cette problématique. Il apparaît très intéressant pour ce jeune que cela se rejoue dans un cadre sécurisé et contenant, puis que cela soit repris dans un second temps par son éducatrice référente sur le plan de l'élaboration psychique.

En 2018, nous proposons de nouveau cet atelier mais avec de nouvelles modalités. Nous proposerions deux séances sur le temps des vacances scolaires avec une progression, sous forme de mini-stages.

## Analyse des situations suivies en 2017

### Flux entrées/ sorties

Effectif au 31/12/2017	Entrées	Sorties
181	64	91

### Par genre

Nombres d'enfants	Filles	Garçons
181	73	108

### Par fratrie

1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants et plus
73	26	11	3	1	1

### Par âge

AEMO en cours au 31/12/2017	0/2 ans	2/4 ans	4/6 ans	6/8 ans	8/10 ans	10/12 ans	12/14 ans	14/16 ans	16/18 ans
Enfants	12	22	22	21	23	19	21	25	16

### Par secteur

CABINETS	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	P	Total
Arrondis <sup>ts</sup>	1/17	18 ouest	18 est	12	19 est	20 nord	20 sud	10/16	18 ouest	13 ouest5/6/8	13 est/2/3/4/7	11	14	15	9	
AEMO au 31/12/2017	14	28	31	15	25	5	4	8	0	1	10	4	36			<b>181</b>

## Scolarité

Cycle classique	Education spécialisée	Déscolarisé	Insertion ou formation	Moins de 3 ans	<b>TOTAL</b>
143	11	8	5	14	<b>181</b>

## Domicile principal de l'enfant

Chez ses parents	40
Chez sa mère seule	105
Chez son père seul	11
En résidence alternée	5
Famille recomposée avec la mère	2
Famille recomposée avec le père	3
Chez les grands-parents	3
Dans la famille élargie	2
Chez un tiers digne de confiance	4
Placement- MECS/FA	5
En établissement- ITEP	0
Autre	1
<b>TOTAL</b>	<b>181</b>

### Services à l'origine de l'AEMO (y compris les signalements conjoints)

<b>SERVICES</b>	
Scolaire	84
Hôpital/ CMS	6
Médecin	1
Secteur	49
PMI	11
Parent(s)	13
Jeune	3
JAF	3
ASE/ CRIP	18
AED	13
SAJE/SAPEJ	0
CMPP	3
N° VERT	2
Paris Ados Service	0
Commissariat/ BM	5
CHRS	5
Structures liées à la MDPH	2
Parquet/Procureur/ JE	9
Extension de mesure	4
<b>TOTAL</b>	<b>231</b>

### Dernière mesure exercée

Placement	30
AED	20
AEMO	54
SAJE/SAPEJ	0
MJIE	34
Pas de mesures	43
<b>TOTAL</b>	<b>181</b>

**Problématiques principales qui aboutissent à une décision d'AEMO  
(3 critères maximum)**

Défaillance parentale	62
Carences éducatives	65
Conflit de couple	31
Conflit lié à la séparation	29
Conflit parents/ enfant(s)	17
Maltraitance	17
Violence familiale/conjugale	43
Pathologie d'un (ou des) parent(s)	47
Pathologie du jeune	15
Conduites addictives	12
Problème de comportement du jeune	39
Difficultés scolaires	55
Retour en famille d'un enfant placé	16
Problématique d'exil	9
Incarcération d'un des parent(s)	2
Décès d'un parent	1

**Préconisation à échéance de la mesure :**

<b>Préconisations du service</b>	
Plus lieu à AE	5
Arrêt à majorité	9
Délégation de compétence	7
Décision d'AEMO	7
Maintien d'AEMO	77
Mainlevée d'AEMO	20
SAJE/ SAPEJ	0
OPP	17
Maintien OPP	10
Retour de placement	2
Médiation familiale ou transculturelle	1
<b>TOTAL</b>	<b>155</b>

### Décision du Juge des Enfants:

Décisions du Juge	AVVEJ
Plus lieu à AE	6
Arrêt à majorité	9
Délégation de compétence	4
Décision d'AEMO	9
Maintien d'AEMO	80
Mainlevée d'AEMO	20
SAJE/ SAPEJ	0
OPP	4
Maintien OPP	12
Retour de placement	1
Médiation familiale ou transculturelle	2
<b>TOTAL</b>	<b>147</b>

### Les placements :

	Demandés	Effectifs
<b>Placements</b>	26	9